

Droits d'usage, transport de marchandises Suède

Eurovignette

Les camions suédois et étrangers d'un poids total égal ou supérieur à 12t sont sujets à des droits d'usage. Dans le cas des véhicules immatriculés à l'étranger, ces charges couvrent l'utilisation des autoroutes et routes assimilées (routes "E"), tandis que dans le cas des transporteurs suédois, les droits d'usage sont dûs pour l'utilisation de tout le réseau routier national. Les certificats achetés en Suède sont également valables en Belgique, aux Pays-Bas, au Danemark, au Luxembourg et vice-versa. Les chauffeurs qui ne sont pas en possession d'un certificat valable seront sujets à une amende.

Les droits d'usage sont différenciés non seulement selon le nombre d'essieux mais également selon les normes d'émissions EURO (Euro 0, Euro I, Euro II et plus). Les tarifs sont:

jusqu'à 3 essieux

	1 jour	1 semaine	1 mois	1 an
Euro 0	€ 8	€ 26	€ 96	€ 960
Euro I	€ 8	€ 23	€ 85	€ 850
Euro II et plus	€ 8	€ 20	€ 75	€ 750

4 essieux ou plus

	1 jour	1 semaine	1 mois	1 an
Euro 0	€ 8	€ 41	€ 155	€ 1550
Euro I	€ 8	€ 37	€ 140	€ 1400
Euro II et plus	€ 8	€ 33	€ 125	€ 1250

Réseau routier soumis à l'Eurovignette

Les véhicules immatriculés dans un pays autre que la Suède, doivent être munis de l'Eurovignette sur les routes suivantes:

- les autoroutes;
- E4 Uppsala (intersection Gnista) - frontière finlandaise;
- E10 Töre - frontière norvégienne;
- E12 Holmsund - frontière norvégienne;
- E14 Sundsvall - frontière norvégienne;
- E22 Karlskrona (intersection Vedeby) - Norrköping (intersection Skälv);
- E65 Svedala (intersection Svedala) - Ystad (port).

Taxe de congestion, Stockholm

La taxe de congestion testée en 2005-2006 à Stockholm et mise en vigueur de façon définitive en 2007 ne s'applique qu'aux véhicules immatriculés en Suède.

Sources: SA, 2007
IRU, 2004